



ACIER

Certificat

Certificate

Admission - n° 18/01 du 05.03.2001
Reconduction - n° 18/01 du 02.12.2010

THYSSEN KRUPP STEEL A.G.
DE - 47161 DUISBURG
Usine : **DUISBURG**

est autorisée à apposer la marque NF de conformité aux normes citées ci-dessous sur les produits suivants :

ACIERS UTILISES DANS LE SECTEUR « BATIMENT – TRAVAUX PUBLICS » (Référentiel 2B)			
GAMME(S) N°	NORME(S) DE REFERENCE	NUANCE(S) ET QUALITE(S)	EPAISSEURS LIMITES
2 et 21 Produits plats laminés à chaud	NF EN 10025-2	Toutes les nuances et qualités	$3 \leq e \leq 120$ mm
	NF EN 10025-3	Toutes les nuances et qualités S275N et S355N	$3 \leq e \leq 100$ mm $3 \leq e \leq 120$ mm

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme d'inspection et les essais réalisés en laboratoires extérieurs, le cas échéant.

Ce droit d'usage est accordé jusqu'au 1 mars 2012 à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel de certification de la marque NF-ACIER.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



NBK/NF138/FAB/Thyssen Krupp Steel/reconduction 2010

